

Sensibilisation Cybersécurité

Comment protéger ma TPE-PME ?





| Pourquoi sécuriser mon SI ?

Pourquoi sécuriser mon SI ?

1

Les risques cybersécurité sont systémiques

- 10 minutes pour recevoir la première attaque en Nouvelle-Calédonie
- Plusieurs cas de CryptoLocker en Nouvelle-Calédonie

2

La cybercriminalité est en hausse spectaculaire :

- 80 % des entreprises françaises ont constaté au moins une cyberattaque dans l'année*
- 60% des PME victimes disparaissent au cours des six mois*

3

Les contraintes réglementaires sont en constante évolution

- RGPD, directive NIS, LPM **
- Exigences contractuelles

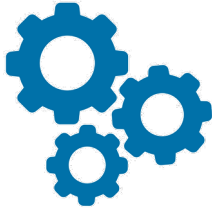
* Baromètre annuel du CESIN publié en janvier 2019 & [Etude Accenture 2019](#)

** RGPD : Règlement général sur la protection des données

** NIS : Network and Information System Security

** LPM : Loi de Programmation Militaire

Quels peuvent être les impacts ?



Ralentissement/arrêt
de la production



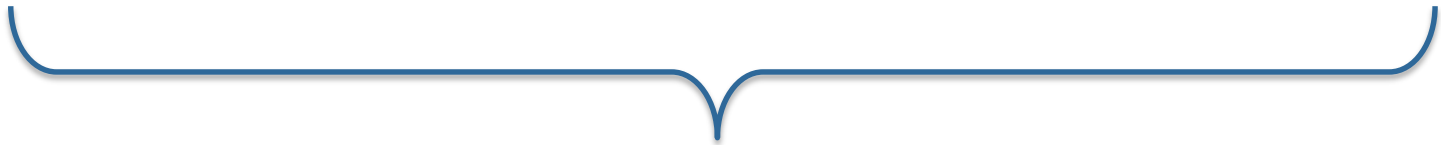
Indisponibilité
du site web



Perte/altération
des données



Fuite des données





| Comment sécuriser mon SI ?

Avant de commencer



Par où commencer ?

1- Choisir un référentiel

- Choisir un guide public adapté à ma structure
- Se concentrer sur les risques cyber les plus répandus
- Se concentrer sur les règles les plus critiques (80/20)

2- Identifier les systèmes critiques

- Prioriser les chantiers (par où commencer ?)
- Définir un schéma directeur à long terme (Ex : 3 ans)

3- Choisir l'équipe technique

- Equipe interne si possible
- Equipe externe (prestataire de service informatique)

4- Choisir un chef d'orchestre

- Suivi des prestataires ou des équipes internes
- Reporting à la direction



| Combien ça coûte ?

Le coût de la cybersécurité



Coût d'investissement initial

Dépend de :

- Niveau de sécurité actuel
- Taille du système
- Contexte de l'entreprise
- Réglementation applicable
- Engagement contractuel

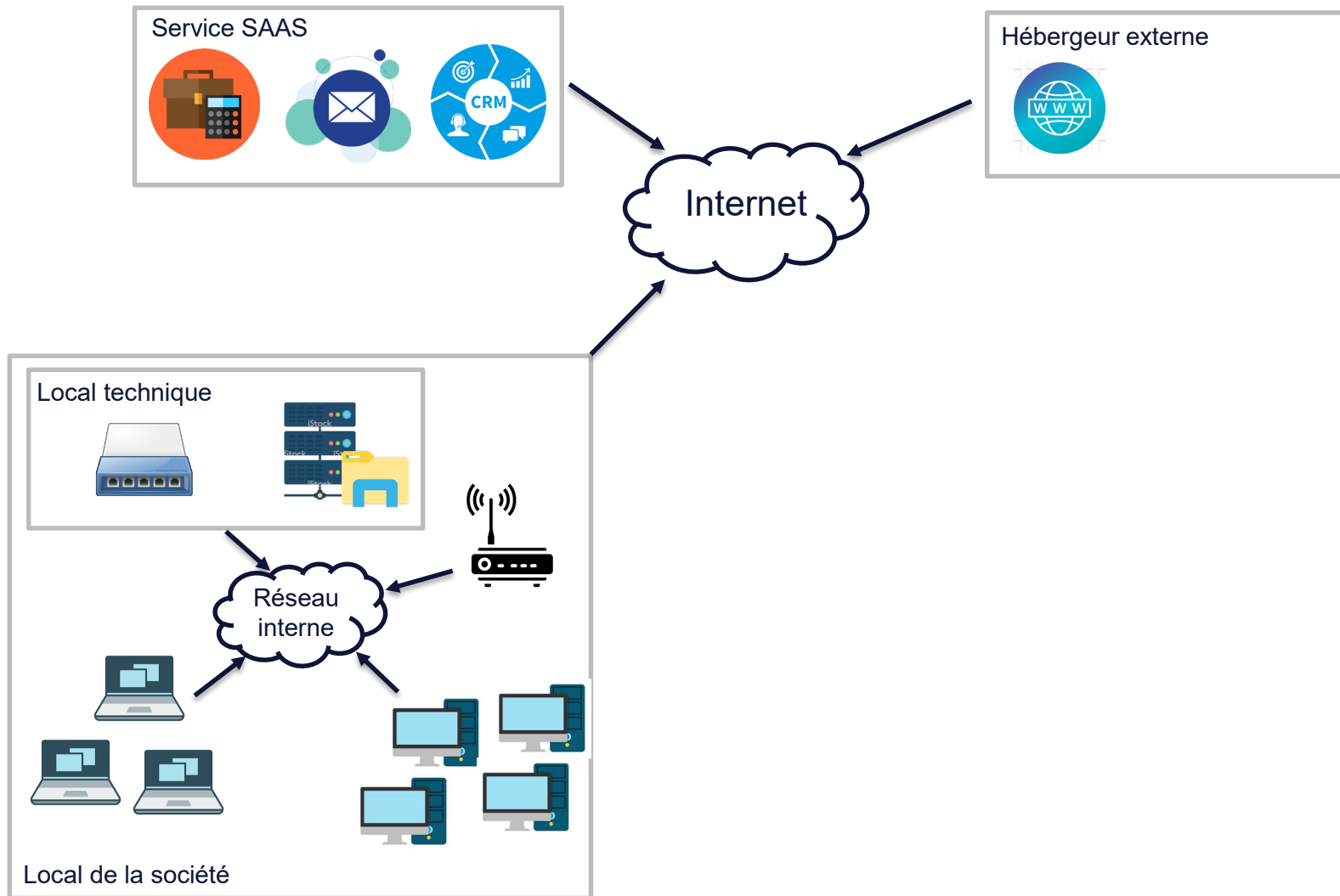
Maintien en condition de sécurité

Estimé à 10 % du coût total de l'informatique



| Exemple concret

La société



Etape 1 : Choix du référentiel

1- Choisir un référentiel

- Choisir un guide public adapté à ma structure
- Se concentrer sur les risques cyber les plus répandus
- Se concentrer sur les règles les plus critiques (80/20)

2- Identifier les systèmes critiques

- Prioriser les chantiers (par où commencer ?)
- Définir un schéma directeur à long terme (Ex : 3 ans)

3- Choisir l'équipe technique

- Equipe interne
- Equipe externe (prestataire de service informatique)

4- Choisir un chef d'orchestre

- Suivi des prestataires
- Reporting à la direction

Les sources publiques disponibles



<https://www.ssi.gouv.fr/>
<https://www.cert.ssi.gouv.fr/>



<https://www.cnil.fr/fr/cybersecurite>



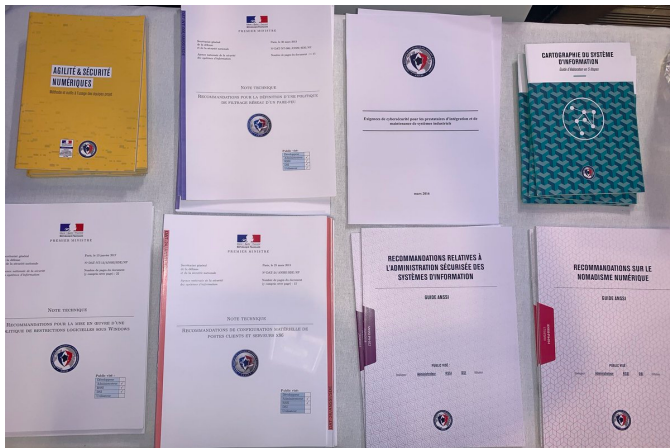
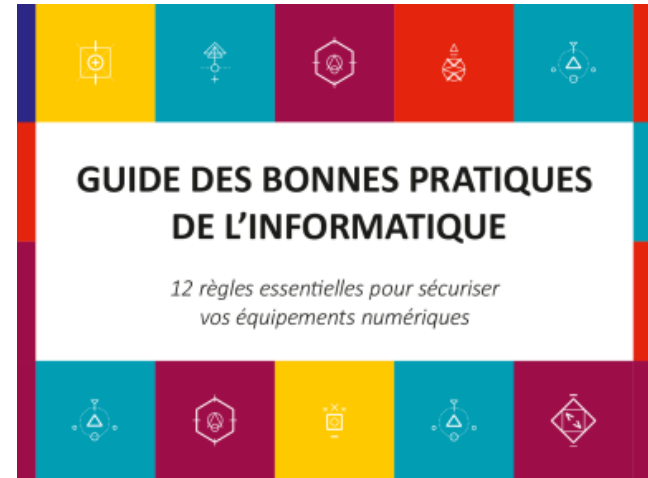
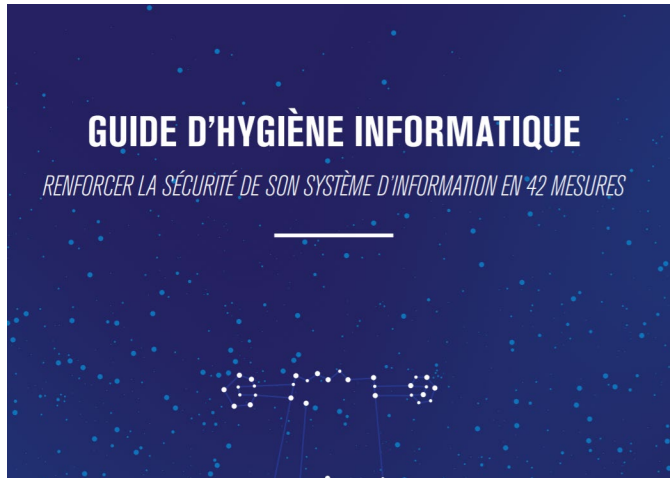
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>



<https://sisse.entreprises.gouv.fr/fr>
Service de l'Information Stratégique
et de Sécurité Economique

Les guides publics disponibles



Les guides publics disponibles



economie.gouv.fr

Le portail de l'Économie, des Finances,
de l'Action et des Comptes publics

Autodiagnostic de cybersécurité

Vérifier que vos protections ou celles de vos partenaires & fournisseurs sont bien en place

Fraicheur navigateur : A

[FAQ](#) [Tester à nouveau](#)

Sécurisation courriels : D

[FAQ](#) [Informations détaillées](#)

Sauvegardes données : B

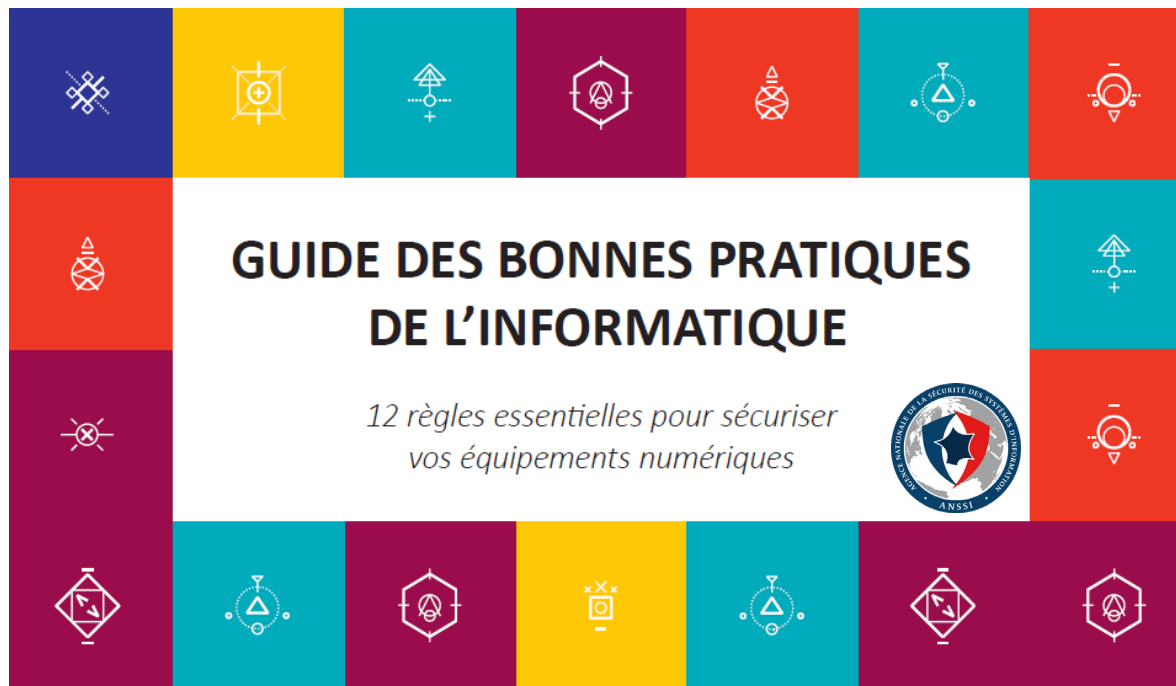
[FAQ](#)

Solidité mot de passe : A

[FAQ](#)

Le guide le plus adapté :

Guide de l'ANSSI pour petites et moyennes entreprises



Next...

Identification des règles prioritaires sous forme de projet

Projet 1 : Gestion de la sauvegarde



**Effectuer des sauvegardes
régulières**

Projet 1 : Gestion de la sauvegarde

1. Sauvegarder régulièrement les données sensibles sur un support externe

2. Externaliser la sauvegarde

- ▶ Intégrer les clauses et exigences de sécurité (Cf. *Guide d'externalisation de l'ANSSI*)
- ▶ Intégrer les clauses liées au RGPD
- ▶ Exiger une sauvegarde offline des données

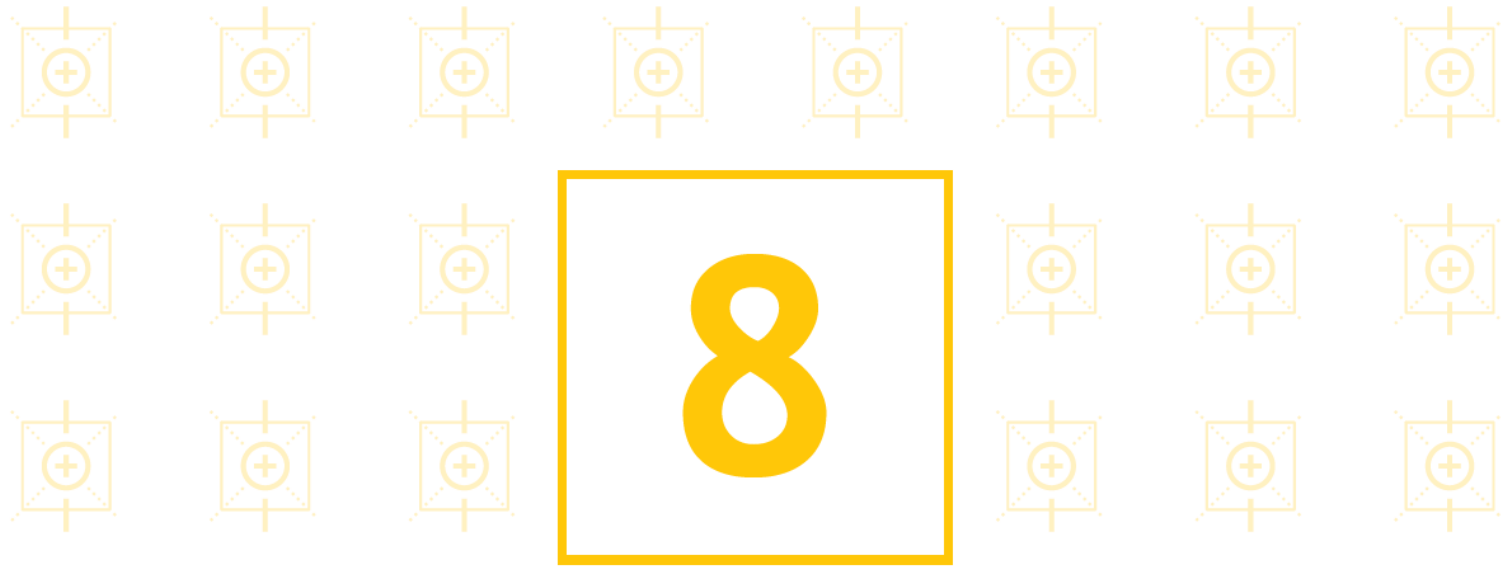
3. Imposer contractuellement la sauvegarde aux fournisseurs de service

- ▶ Service SAAS, Hébergement du site web, etc.

4. Tester la sauvegarde

- ▶ Formaliser la procédure de restauration des données
- ▶ Effectuer un test une fois par an.

Projet 2 : Sécuriser la messagerie



Être prudent lors de l'utilisation
de sa messagerie

Projet 2 : Sécuriser la messagerie

1. Déployer et configurer un anti-spam

- ▶ Au niveau du serveur de messagerie
- ▶ Au niveau du client de messagerie

2. Déployer et configurer un anti-malware

- ▶ Au niveau du serveur de messagerie
- ▶ Au niveau des postes de travail

3. Déployer et configurer un Pare-feu public et activer le module anti-phishing

4. Déployer et configurer une protection anti-phishing :

- ▶ Blocage en fonction de la réputation de l'adresse IP, du nom de domaine ou de l'@ émetteur
- ▶ Blocage en cas d'échec d'authentification de l'émetteur (SPF, DKIM et DMARC)
- ▶ Blocage en fonction des pièces jointes

5. Durcir la configuration de ma solution de messagerie

- ▶ Activer les paramètres de sécurité

Projet 3 : Installer les mises à jour



**Mettre à jour régulièrement
vos logiciels**

Projet 3 : Installer les mises à jour

1. Upgrader les systèmes d'exploitation (Windows 7, Windows Server 2003, etc.)
2. Supprimer tout ce qui n'est pas nécessaire (PC et Serveur)
3. Configurer une installation automatique des mises à jour de sécurité sur les PC
 - ▶ Système d'exploitation (Windows, Linux, etc.)
 - ▶ Logiciel utilisé (Adobe, Flash, Chrome, etc.)
4. Pour les équipements d'infrastructure, prévoir un déploiement périodique :
 - ▶ Serveur, Routeur, Switch, NAS, Baie SAN, etc.
 - ▶ Nous recommandons une période de 2 à 6 mois, sauf mise à jour critique.
5. Pour les équipements sensibles, prévoir un déploiement dans les meilleurs délais :
 - ▶ Serveur exposé, Service/application exposé, Pare-feu public, etc.
 - ▶ Nous recommandons un délais de 3 à 5 jours.
6. Pour les applications métiers, demander à l'éditeur de mettre à jour les composants :
 - ▶ Serveur d'application, CMS, PHP, Java, MySQL, etc.
7. Pour les applications hébergées en externe, imposer contractuellement les MAJ :
 - ▶ Composants techniques de mon site web
 - ▶ Composants techniques de mes services SAAS (messagerie, CRM, logiciel de comptabilité, etc.)

Projet 3 : Installer les mises à jour

Exemple de clause pour les mises à jour :

Mise à jour initiale :

Tous les composants et services constituant l'application ou le système doivent être dans une dernière version intégrant l'ensemble des mises à jour de sécurité.

Mise à jour périodique :

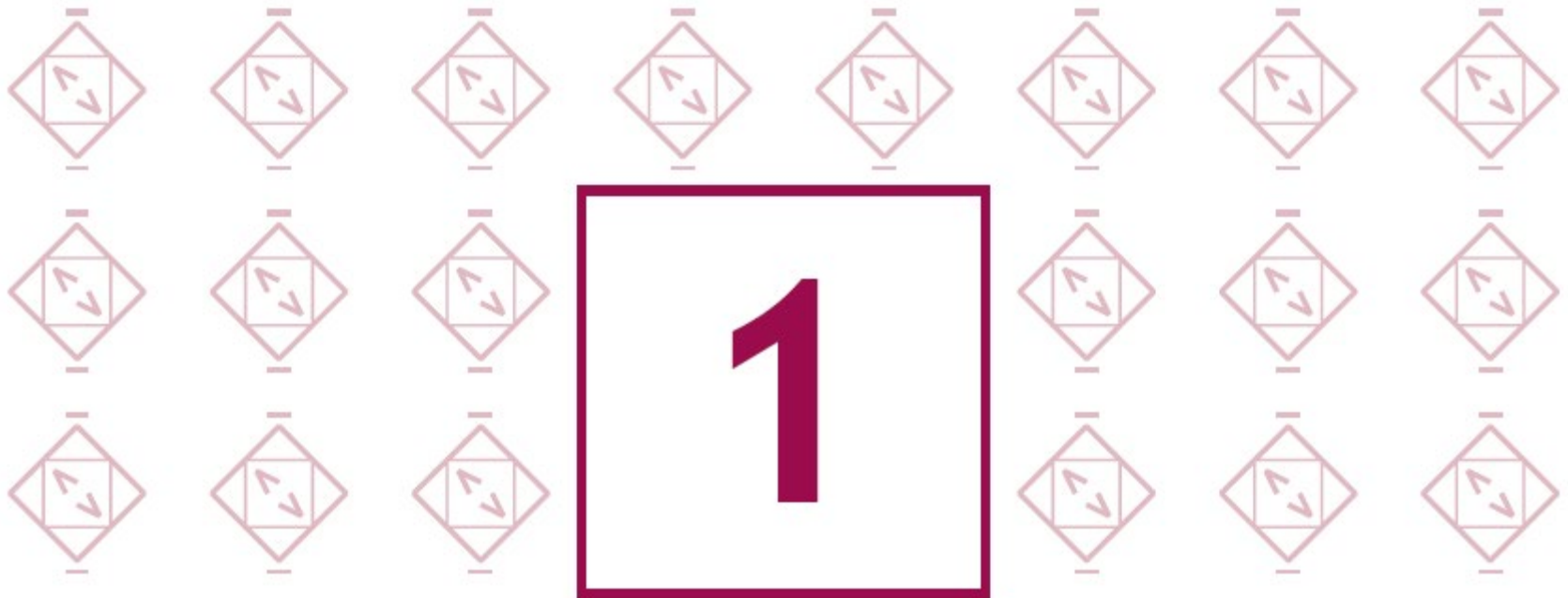
Le prestataire s'engage à appliquer périodiquement les correctifs de sécurité sur tous les matériels et logiciels dont il a la charge après les avoir validés, à minima une fois par mois.

Veille sur les mises à jour critiques :

Le prestataire doit déployer un processus de veille sur les menaces et vulnérabilités sur les produits et technologies mises en œuvre sur les systèmes qu'il a déployés. Il pourra s'appuyer sur les informations publiées par les CERT étatiques ou privés ainsi que les sites web des éditeurs.

En cas de vulnérabilité critique le prestataire doit installer les mises à jour dans un délais de 4 jours. En cas de contrainte, le prestataire doit réduire les risques d'exploitation de cette vulnérabilité en appliquant des mesures compensatoires.

Projet 4 : Gestion des mots de passe



Choisir avec soin ses mots de passe

Projet 4 : Gestion des mots de passe

Définir et appliquer une politique de mot de passe

Formaliser la politique

Exemple :

- Minimum 12 caractères
- Un mot de passe par application
- Pas de réutilisation
- Blocage pendant 1h en cas de 10 tentatives

Informers les utilisateurs

- Envoyer un e-mail
- Changer les mots de passe sur toutes les applications (internes ou externes)
- Utiliser la solution KeePass (demander à un salarié de faire un guide)

Informers les prestataires

- Envoyer un e-mail
- Appliquer la nouvelle politique de mot de passe sur le périmètre de chaque prestataire
- Demander une preuve d'application de la politique

Projet 5 : Gestion des comptes



**Bien connaître ses utilisateurs
et ses prestataires**

Projet 5 : Gestion des comptes

1. Utiliser des comptes utilisateurs qui ne disposent pas de privilège d'administration

2. Sur chaque application/service, faire une revue des comptes et des droits

- ▶ Supprimer les comptes fantômes
- ▶ Supprimer les droits d'accès non nécessaire
- ▶ Supprimer les comptes génériques (admin, stagiaire, etc.) et les remplacer par des comptes nominatifs

3. Rédiger et appliquer une politique d'arrivée et de départ :

- ▶ Attribuer uniquement les droits nécessaires pour accomplir les missions. Tracer les accès dans un fichier.
- ▶ En cas de départ d'un salarié, supprimer/désactiver son compte sur toutes les applications/systèmes
- ▶ En cas de changement de fonction d'un salarié, modifier ses droits d'accès.
- ▶ En cas de longue absence, désactiver les droits.

4. Maîtriser l'accès des prestataires :

- ▶ Accès nominatif et ouverture à la demande.

Ainsi de suite

6

7

....

12



A

Sensibiliser l'ensemble des salariés

C

Tester mon site web

B

Intégrer la sécurité dans les projets

D

Tester ma messagerie

A

Sensibiliser l'ensemble des salariés



<https://www.hack-academy.fr/>



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>



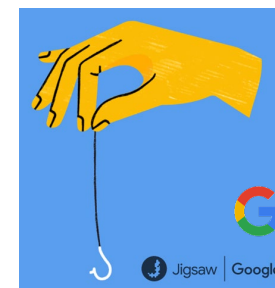
<https://www.youtube.com/>



<https://www.cybersecuritycoalition.be/resource/cyber-security-kit-french/>



<https://secnumacademie.gouv.fr/>



<https://phishingquiz.withgoogle.com/>

B

Intégrer la sécurité dans les projets

Intégrer la sécurité en amont des projets « Security By Design »



B

Intégrer la sécurité dans les projets

Exigence à respecter
par le prestataire

Clause de sécurité
pour la prestation

Exigence à respecter
par l'application

MAÎTRISER LES RISQUES
DE L'INFOGÉRANCE



Clauses de
sous-traitance

CNIL

GUIDE DES BONNES PRATIQUES
DE L'INFORMATIQUE

12 règles essentielles pour sécuriser
vos équipements numériques



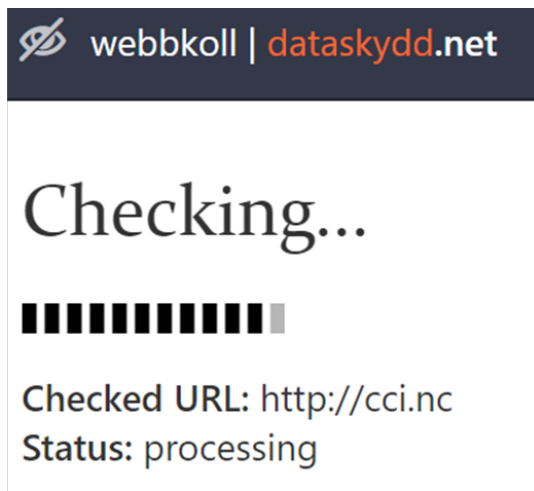
GUIDE D'HYGIÈNE INFORMATIQUE

ENFORCER LA SÉCURITÉ DE SON SYSTÈME D'INFORMATION EN 42 MESURES

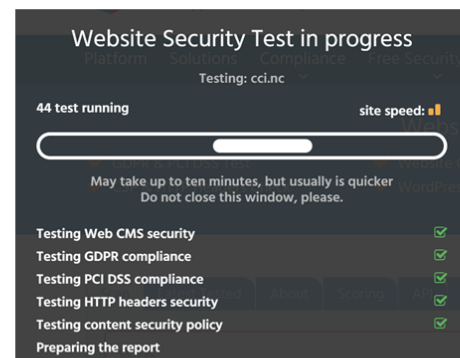


C

Tester la sécurité de mon site web



<https://webbkoll.dataskydd.net/en/>



<https://www.immuniweb.com/websec/>



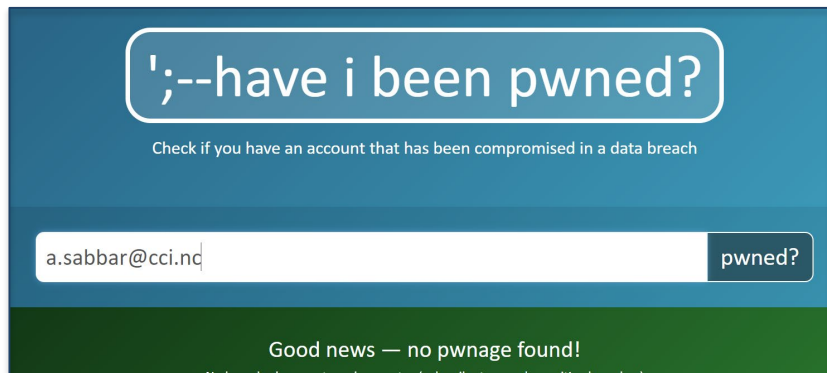
<https://observatory.mozilla.org/>



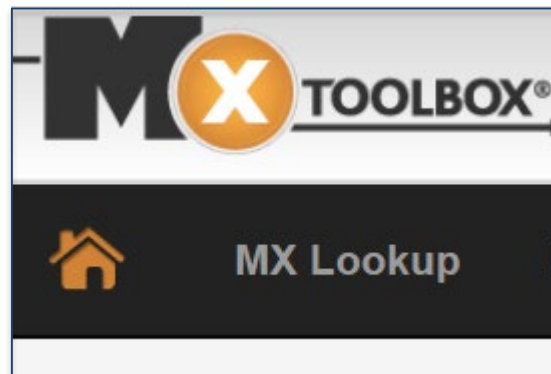
<https://www.cookiebot.com/fr/>

D

Tester la sécurité de ma messagerie



<https://haveibeenpwned.com/>



<https://mxtoolbox.com/>



<https://gcatoolkit.org/smallbusiness/>



<https://dmarcguide.globalcyberalliance.org>

Etape 2 : Identifier les systèmes critiques

1- Choisir
un référentiel

- Choisir un guide public adapté à ma structure
- Se concentrer sur les risques cyber les plus répandus
- Se concentrer sur les règles les plus critiques (80/20)

2- Identifier
les systèmes
critiques

- Prioriser les chantiers (par où commencer ?)
- Définir un schéma directeur à long terme (Ex : 3 ans)

3- Choisir
l'équipe
technique

- Equipe interne
- Equipe externe (prestataire de service informatique)

4- Choisir un
chef d'orchestre

- Suivi des prestataires
- Reporting à la direction

Classification des systèmes

1- Quels sont les impacts en cas :

- ✓ D'indisponibilité du système
- ✓ De perte des données du système
- ✓ De compromission des données

2- Classifier les systèmes en fonction de la gravité des impacts :

- ✓ Impact financier (perte du CA, sanction, rançon)
- ✓ Impact sur l'image
- ✓ Impact juridique
- ✓ Etc.

Classification des systèmes

Site web

1/3

- Absence de visibilité sur internet
- Impact sur l'image suite à une défiguration

Messagerie

3/3

- Fuite des données confidentielles
- Impact sur les opérations (indisponibilité)
- Vecteur d'intrusion pour mes clients

CRM

3/3

- Perte des données clients
- Fuite des données clients (contacts, prestations, etc.)
- Impact sur les opérations (indisponibilité)

Comptabilité

2/3

- Perte des données financières
- Fuite des données financières

Partage réseau

2/3

- Perte des données projets et du savoir-faire
- Fuite de mon savoir-faire
- Impact sur les opérations (indisponibilité)

1/3

Non critique

2/3

Important

3/3

Critique

Classification des systèmes

Critique

- Messagerie
- CRM

Important

- Logiciel de comptabilité
- Répertoire interne

Non
critique

- Site internet

Les projets seront appliqués, en priorité, sur les systèmes critiques

Etape 3 : Choisir l'équipe

1- Choisir
un référentiel

- Choisir un guide public adapté à ma structure
- Se concentrer sur les risques cyber les plus répandus
- Se concentrer sur les règles les plus critiques (80/20)

2- Identifier
les systèmes
critiques

- Prioriser les chantiers (par où commencer ?)
- Définir un schéma directeur à long terme (Ex : 3 ans)

3- Choisir
l'équipe
technique

- Equipe interne
- Equipe externe (prestataire de service informatique)

4- Choisir un
chef d'orchestre

- Suivi des prestataires
- Reporting à la direction

Choix de l'équipe



Editeurs/fournisseurs
de mes applications



Des prestataires de service
informatique

Etape 4 : Choisir un chef d'orchestre

1- Choisir un référentiel

- Choisir un guide public adapté à ma structure
- Se concentrer sur les risques cyber les plus répandus
- Se concentrer sur les règles les plus critiques (80/20)

2- Identifier les systèmes critiques

- Prioriser les chantiers (par où commencer ?)
- Définir un schéma directeur à long terme (Ex : 3 ans)

3- Choisir l'équipe technique

- Equipe interne
- Equipe externe (prestataire de service informatique)

4- Choisir un chef d'orchestre

- Suivi des prestataires
- Reporting à la direction

Choix du chef d'orchestre



Motivé



Connaissance IT



Disponible



Organisé

Pour toute question

Contactez-moi : rssi@cci.nc

